LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

ON LA FAIT ENSEMBLE!

DONNEZ VOTRE AVIS DU 2 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020

Toutes les infos pour participer aux débats sur www.lalignenouvelle.com





























UNE LIGNE NOUVELLE RÉALISÉE EN DEUX PHASES

La loi d'orientation des mobilités de 2019, qui reconnaît la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan comme prioritaire parmi les grands projets ferroviaires, prévoit sa réalisation en deux phases. Objectifs: intervenir prioritairement sur la section du réseau la plus circulée, réduire les délais d'étude et de travaux avant la mise en service et étaler dans le temps les coûts d'investissement.

DE MONTPELLIER À PERPIGNAN



150 km de ligne nouvelle



2 gares nouvelles

pour l'ouest héraultais (Béziers) et l'est audois (Narbonne).



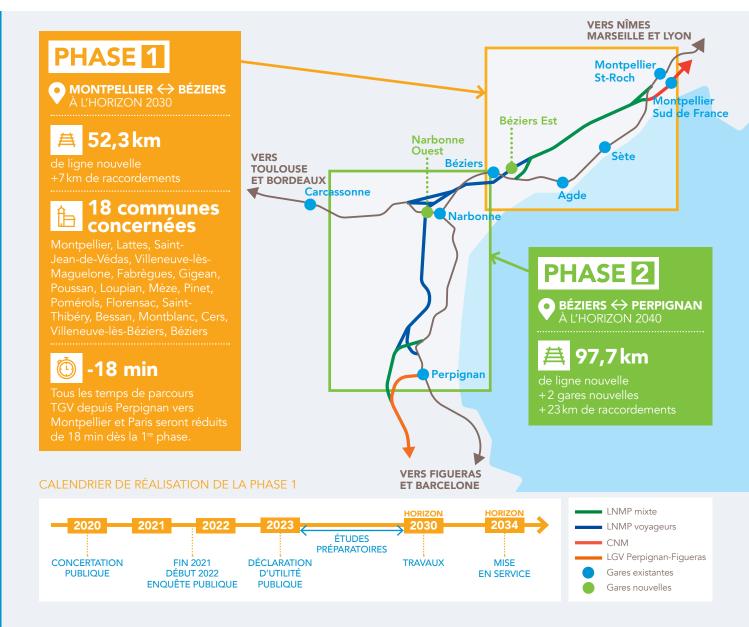
Ligne mixte

accueillant des trains de marchandises et des trains de voyageurs grande vitesse entre Montpellier et Béziers et sur la section Rivesaltes-Toulouges.



+30km

de raccordements entre le Contournement de Nîmes et Montpellier au Nord et la section internationale France Espagne (Línea Figueras Perpignan) au Sud.



UN SERVICE PERFORMANT BÉNÉFICIANT À TOUS

DES GAINS DE TEMPS DE PARCOURS

Circulant à 320 km/h, les TGV gagneront à terme jusqu'à 39 minutes entre Montpellier et Perpignan.



DES DÉPLACEMENTS FACILITÉS

Grâce au doublet de lignes, des capacités seront libérées pour faire circuler davantage de TER, permettant de créer un service à haute fréquence (trains tous les quarts d'heure) entre Montpellier et Sète.



UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Avec $9\,\mathrm{g}$ de CO_2 émis par passager au km, le train est le mode de transport interurbain le moins polluant. La LNMP favorise un report modal massif de la route vers le rail, pour les voyageurs et les marchandises.



UNE ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE

La continuité de la grande vitesse entre la France et l'Espagne et sur le Corridor européen de fret « Méditerranée » participe au désenclavement des territoires et à leur attractivité économique.



ON LA FAIT ENSEMBLE!



Le projet est aujourd'hui stabilisé dans son tracé et dans ses fonctionnalités. Ce résultat est le fruit du dialogue continu conduit, étape par étape, depuis le débat public de 2009, par SNCF Réseau et ses partenaires avec les habitants du territoire.

DÉBAT PUBLIC 2009	Couloir de passage de 5 km de large
CONCERTATION	Zone de passage de 1000 m
2010-2011	de large
CONCERTATION	Nombre de gares nouvelles
2012-2013	et sections de ligne mixte
CONCERTATION	Tracé de 150m de large
2014-2016	et implantation des gares nouvelles
MOBILISATION	Inscription dans la loi d'orientation des
RÉGIONALE 2017-2019	mobilités (LOM)
PROJET D'INTÉRÊT	Inscription dans les documents
GÉNÉRAL (PIG) 2019	d'urbanisme locaux

POURQUOI UNE NOUVELLE CONCERTATION?

Pour échanger avec vous sur:

- → l'état d'avancement du projet, notamment sa réalisation en deux phases,
- → le périmètre de la future Déclaration d'Utilité Publique, 1^{re} phase de réalisation entre Montpellier et Béziers et un dossier support à l'enquête d'utilité publique portant sur le projet complet jusqu'à Perpignan,
- → l'insertion de la ligne nouvelle sous ses différents aspects, environnement, foncier, bruit, protection de la biodiversité et des paysages,
- → les fonctionnalités proposées, notamment la mixité fret-voyageurs et le niveau de desserte des territoires.

UNE CONCERTATION SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP

La Commission nationale du débat public (CNDP) a désigné deux garants pour veiller au bon déroulement de la concertation. Vous pouvez leur écrire directement:

- → sofia.aliamet@garant-cndp.fr
- → pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr

UN PROJET PORTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

Avec SNCF Réseau, maître d'ouvrage, 12 partenaires cofinanceurs participent à la gouvernance et à la définition du projet de ligne nouvelle, au plus près des attentes des territoires.



COÛTS ET FINANCEMENT DU PROJET

Le projet est globalement estimé à 5,52 milliards€, dont 1,855 milliards€ pour la réalisation de la première phase entre Montpellier et Béziers. Sa réalisation sera cofinancée par l'État et les collectivités territoriales, soit par le biais d'une convention de financement, soit via la création d'une société de projet.



DONNEZ VOTRE AVIS DU 2 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Les modalités de concertation ont été adaptées au contexte sanitaire actuel pour permettre l'expression la plus large possible du public, en toute sécurité.

UNE RÉUNION PUBLIQUE À DISTANCE LE 5 NOVEMBRE À 18H RDV sur **www.lalignenouvelle.com**

pour regarder en direct la vidéo de la réunion, commenter dans le chat et poser vos questions par écrit ou en visioconférence.



PLUSIEURS DÉBATS MOBILES PRÈS DE CHEZ VOUS

Une dizaine de débats mobiles sont organisés (gares, aires d'autoroute et co-voiturage) pour venir à votre rencontre, répondre à vos questions, échanger et recueillir vos avis, dans le respect des gestes barrières.

→ Trouvez un débat mobile près de chez vous sur www.lalignenouvelle.com



DEUX ATELIERS THÉMATIQUES SUR INSCRIPTION

Pour préparer la réalisation effective du projet, deux ateliers d'approfondissement sont proposés:

- « Desserte ferroviaire et intermodalité » « Insertion paysagère et environnementale »
- → Inscrivez-vous sur
 www.lalignenouvelle.com



ÉCRIVEZ-NOUS

Transmettez votre contribution écrite avant le 4 décembre 2020:

- → via le formulaire d'expression sur le site www.lalignenouvelle.com
- → par email à l'adresse info@lalignenouvelle.com
- → par courrier à l'adresse : SNCF RÉSEAU, 101 allée de Délos 34000 Montpellier